

MOTION DU CONSEIL SYNDICAL NATIONAL DU SNFOLC

Le CSN du SNFOLC réuni du 23 au 26 novembre 2021 dans les locaux de l'Union Départementale FO de la Gironde apporte son soutien à l'action revendicative et à la grève illimitée des salariés en Guadeloupe, et à la grève reconductible en Martinique. **Leurs revendications* sont les nôtres notamment :**

- ▶ **Le retrait de la loi du 5 août 2021 et la réintégration de tous les personnels suspendus**
- ▶ **L'arrêt de la répression qui frappe les salariés et les syndicalistes**
- ▶ **Des moyens pour l'hôpital public**
- ▶ **L'augmentation des salaires, des pensions et des minimas sociaux**
- ▶ **L'arrêt du développement de l'emploi précaire**
- ▶ **L'abandon définitif de la réforme de l'assurance chômage et de la réforme des retraites**
- ▶ **La baisse des prix pétroliers et notamment du gaz pour une durée indéterminée**
- ▶ **Un plan d'urgence pour l'eau, pour un accès permanent de tous à une eau potable, buvable, sans pesticide, sans chlordécone, à prix bas et unique, dans le cadre d'un véritable service public**
- ▶ **L'embauche massive de titulaires, dans toutes les fonctions publiques, dans les établissements scolaires comme à l'université**

Le CSN condamne l'absence d'ouverture de négociations par le gouvernement avec les organisations syndicales, la mise en place de nouvelles mesures d'assignation à résidence de la population et l'envoi de 200 policiers et gendarmes, du GIGN et du RAID pour réprimer toute opposition aux mesures gouvernementales.

Le CSN, qui considère que la situation de chaos en Guadeloupe est de la seule responsabilité du gouvernement, exige le respect du droit de grève et de manifestation, l'abandon des poursuites judiciaires contre les militants syndicalistes et l'ouverture de négociations sur les revendications.

Adoptée à l'unanimité
Bordeaux, le 24 novembre 2021

* plateforme des 32 revendications